

PÔLE EMPLOI ET L'APEC EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES LA COMPLÉMENTARITÉ AU SERVICE DES CADRES ET DES JEUNES DIPLÔMÉS

Pascal Blain, directeur régional Pôle emploi et Eric Guillaumot, délégué régional de l'Association pour l'emploi des cadres ont signé, le 15 octobre, une convention de partenariat en région Auvergne-Rhône-Alpes. Son objectif : optimiser l'accompagnement des cadres et des jeunes diplômés dans leur accès à l'emploi.

Cette signature concrétise la mise en œuvre régionale de l'accord national, conclu entre Pôle emploi et l'Apec l'an dernier. Grâce à cette collaboration renforcée, les partenaires ont comme enjeu majeur de faciliter le retour à l'emploi des cadres les plus en difficultés. Par ailleurs, dans [l'étude réalisée conjointement en 2017](#) sur les trajectoires des cadres demandeurs d'emploi de longue durée, ces derniers expriment des besoins forts en termes de services à distance, d'information sur le marché du travail et de formation.

Cet accord a pour objectifs de :

- favoriser la lisibilité et la complémentarité des offres de services Pôle emploi et Apec à destination des cadres,
- renforcer la complémentarité dans l'accompagnement des projets de mobilité européenne et internationale,
- contribuer à la transparence du marché de l'emploi des cadres,
- innover ensemble à la création de nouveaux outils et services digitaux,
- renforcer la coopération sur le champ des analyses et des études.



Pascal Blain, directeur régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

« La mutualisation de nos expertises et la complémentarité de nos offres de services ouvrent une palette de services à la hauteur des attentes de l'ensemble des cadres de la région »



Eric Guillaumot, nommé délégué régional de l'Apec en Auvergne-Rhône-Alpes

« la collaboration entre nos deux structures permet d'être au plus près des besoins des cadres et des jeunes diplômés les plus en difficultés sur l'ensemble de notre territoire en leur proposant notamment des services et des outils innovants. »

Entré à l'Apec en 2005 en tant que responsable de centre à Lyon, il a ensuite assuré différentes fonctions de direction dans le réseau, au niveau régional et national. Il était précédemment directeur des opérations de l'Apec. Ses missions en tant que délégué régional s'articulent autour de trois axes majeurs : renforcer la présence de l'Apec en Auvergne-Rhône-Alpes, piloter l'ensemble des activités cadres, jeunes diplômés et entreprises et intensifier les liens avec les acteurs institutionnels locaux. Eric Guillaumot participera également à l'animation du comité paritaire régional de l'Apec.

Chiffres clés en Auvergne-Rhône-Alpes

- 31 500 demandeurs d'emploi déclarant une qualification de cadre (cat. ABC à fin juin 2018)
- 19 500 offres d'emploi destinées aux cadres collectées par Pôle emploi (de juillet 2017 à juin 2018) soit 3,7 % de l'ensemble des offres d'emploi régionales
- 200 conseillers Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes dédiés aux cadres
- Profil du demandeur d'emploi cadre en Auvergne-Rhône-Alpes (chiffres Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes juin 2018)
 - 56 % sont des hommes
 - 76 % ont Bac+3 ou +
 - 83 % ont une mobilité de + de 30 km
- Les deux métiers les plus recherchés par ces demandeurs d'emploi sont « Management et ingénierie études, R&D industriel » et « stratégie commerciale »

CONTACT

PÔLE EMPLOI AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fabienne Lehoux
Responsable Stratégie et
Communication
Ludovic Le Strat
Attaché de presse
06 22 09 53 95 - [Email](#)

Retrouvez l'actualité et les analyses de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

- ▶ pole-emploi-auvergne-rhone-alpes.fr
- ▶ [Statistiques et Analyses](#)
- ▶ pole-emploi.org



Twitter



Facebook



Google+

CONTACT APEC

Clémentine MERESSE
04 72 83 25 61 - [Email](#)
Retrouvez toute l'actualité de l'Apec en Auvergne-Rhône-Alpes sur son compte compte Twitter [@ApecAura](#)